

Bulletin municipal



Information Municipale

Page 2

Saison Culturelle

Page 18

Enfance Jeunesse

Page 19

Vivre ensemble

Page 24

Associations

Page 28

Bonson se transforme...

Octobre 2020
N°97

au fil du 
Bonson

Information municipale

électroménager
électroménager



État civil : Avril, Mai, Juin 2020

NAISSANCES

- KARATAS Kerim, 13 Avenue de Sury. Né le 03/04/2020 à MONTBRISON
- AFFASSI Ryène, 2 Rue Jean Tronchon. Né le 10/04/2020 à ST PRIEST EN JAREZ
- DAMIZET Eva, 10 Quartier Camille St Saëns. Née le 12/04/2020 à MONTBRISON
- POINCOT Aaron, 3 Rue des Plaines. Né le 19/04/2020 à ST PRIEST EN JAREZ
- KADRI Lilla, 11 Impasse Malataverne. Née le 24/04/2020 à ST PRIEST EN JAREZ
- KADRI Sohan, 11 Impasse Malataverne. Né le 24/04/2020 à ST PRIEST EN JAREZ
- LINOSSIER Maëlia, 1 Rue des Plaines. Née le 16/05/2020 à ST PRIEST EN JAREZ
- GRANJON Eden, 1C Rue des Iris. Né le 18/05/2020 à ST PRIEST EN JAREZ
- BACO Assya, 16 Rue Sylvain Girerd. Née le 21/05/2020 à ST ÉTIENNE
- PEYROT Emma, 18 A Rue des Javellettes. Née le 21/05/2020 à ST PRIEST EN JAREZ
- JANUEL Elyo, 7 Rue des Cerisiers, Lotissement Les Mirabelles. Né le 11/06/2020 à ST PRIEST EN JAREZ
- BRUGERON Mylan, 14 A Place du 11 Novembre, La Bonselière. Né le 18/06/2020 à ST ÉTIENNE

DÉCÈS ou TRANSCRIPTIONS

- Maryse GIRAUD décédée le 14/04/2020
- Marius BRUN décédé le 08/04/2020
- André CROS décédé le 11/04/2020
- José FERNANDEZ décédé le 30/04/2020
- Marie-Noëlle BONNARD décédée 06/06/2020



Réseaux électriques
Eclairage public
Signalisation lumineuse et
tricolore
Vidéo protection
Réseaux très haut débit
Facility Management

BOUYGUES ENERGIES & SERVICES
Direction Loire Auvergne
BP 467 ZAC des Plaines
Rue des Chênes - 42164 BONSON
Tél : 04 13 64 03 83
Fax : 04 77 55 07 61
www.bouygues-es.com



Edito

Chères Bonsonnaises, Chers Bonsonnais,

Malgré le contexte sanitaire que nous connaissons, la rentrée s'est déroulée dans de très bonnes conditions pour les 410 élèves du groupe scolaire Jules Verne. Ceci grâce à la mobilisation de l'équipe éducative, des agents municipaux et des parents d'élèves, plus que jamais investis dans le fonctionnement de notre école.



A Bonson, la vie associative est notre richesse ! Le forum des associations a lui aussi marqué la rentrée. Je tiens ici à saluer toutes celles et ceux qui œuvrent au quotidien. En effet, l'engagement bénévole pour les autres est essentiel au lien social.

J'ai le plaisir de vous rappeler que nous avons désigné cinq élus référents afin de soutenir nos 40 associations : Christine Paquis pour la culture, les fêtes et cérémonies, Sandrine Noirie pour les affaires scolaires, Marie-Catherine Goiran pour la jeunesse, la santé et l'environnement, Lyliane Beynel pour les seniors et la vie sociale et Pacôme Gallet pour le sport.

Ils sont à votre disposition afin de vous accompagner dans le développement de vos activités, projets et événements.

Autre fait marquant de cette rentrée, le démarrage des travaux d'aménagement du centre-ville. Ce projet initié en 2016, est le fruit d'une réflexion basée sur une étude de mise en cohérence urbaine réalisée par un architecte paysagiste. Il s'articule autour de trois axes majeurs :

- la requalification et la dépollution d'une friche en centre-bourg avec la construction d'un nouveau supermarché LIDL,
- l'aménagement urbain et paysager de l'avenue de la mairie et de la rue Charles de Gaulle,
- la construction d'une halle marchande accompagnée de la réfection des parkings Mitterrand et Chareyre ainsi que de la placette commerciale.

Il s'agit bien ici de la création d'un véritable centre-ville qui a débuté par la réhabilitation et l'agrandissement de l'Hôtel-de-Ville, qui avec sa nouvelle entrée se tourne désormais vers la place François Mitterrand, ainsi que la construction du pôle commercial et de services accueillant le bureau de poste.

Le projet que nous portons pour Bonson est de renforcer l'attractivité des commerces existants ainsi que de développer de nouvelles activités commerciales. Le nouveau Lidl est la première pierre de ce développement. La pierre suivante, qui sera véritablement complémentaire, est la création d'une « Halle marchande ».

Dans la continuité de ces dix dernières années, notre ville bouge ; elle se transforme et cela se voit ! Ensemble continuons d'améliorer notre qualité de vie !

La deuxième tranche du village seniors commencera avant la fin de l'année afin de proposer 10 logements supplémentaires adaptés aux seniors et aux personnes à mobilité réduite, alors que les aménagements définitifs de la rue Mora d'Ebre et du parc de la Pierre sont en cours de finition.

Enfin, la gestion de crise se poursuit, la municipalité agit en concertation permanente avec la préfecture de la Loire pour adapter au mieux les réglementations générales de l'État, avec la pertinence, la mesure et le bon sens nécessaires. Nous exerçons évidemment une vigilance particulière à l'égard des personnes les plus menacées, à commencer par nos aînés.

Ensemble, continuons de respecter les gestes barrières.

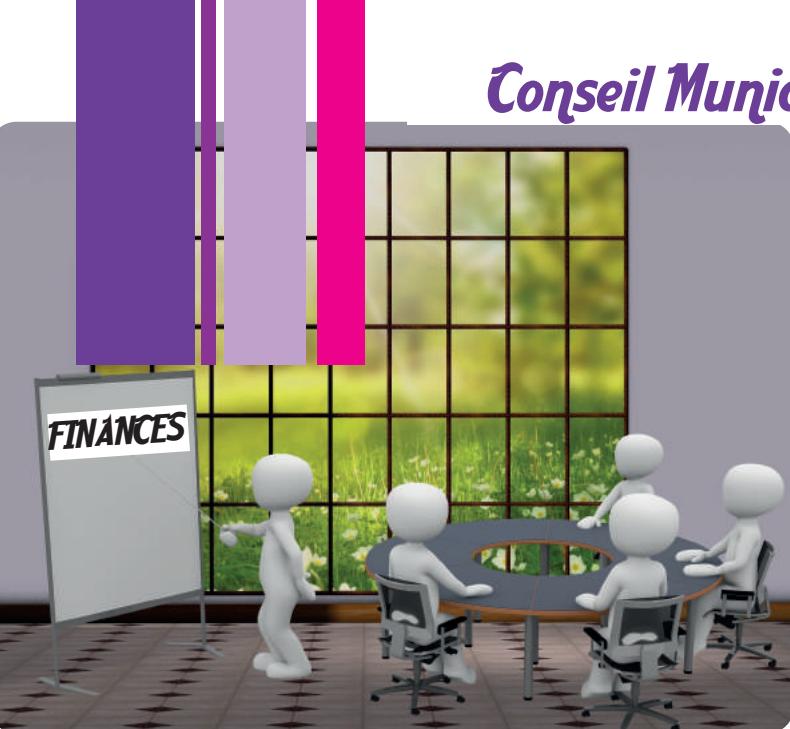
Au travers de ce bulletin, nous avons le plaisir de vous présenter, en plus des activités municipales de cet été, un dossier spécial sur le centre-ville, la présentation des nouveaux annonceurs du minibus communal ou encore une belle rétrospective du voyage de nos seniors en Bretagne.

En espérant des jours meilleurs, au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches.

**Votre Maire
Joseph DEVILLE**

Conseil Municipal du 24 septembre 2020



ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 présentée qui permet des ajustements de crédits en section de fonctionnement et de section d'investissement.
- **APPROUVE** l'admission en non-valeur d'un montant de 8 291 € imputée au budget principal de la commune.
- **DIT** que les crédits seront prévus au budget.
- **APPROUVE** les précisions apportées quant aux biens à amortir par la collectivité tels que listés.
- **DÉCIDE** d'amortir les immobilisations corporelles et incorporelles
- **DÉCIDE** de garantir l'emprunt sollicité par Cité Nouvelle, dans le cadre de l'acquisition en VEFA de 4 logements PSLA, à hauteur de 38% du montant financé sur une durée de 6 ans et 6 mois (soit 131 956.52 € garantis par la commune pour une durée de 6 ans et 9 mois).

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents à intervenir.
- **APPROUVE** les montants à verser aux associations dans le cadre du pass'jeunes 2019 (rectification d'une erreur matérielle lors de la délibération du 11 juin 2020).
- **DÉCIDE** de formuler une demande de subvention à la Région AURA dans le cadre du Bonus Relance dans le cadre de la réalisation de travaux d'amélioration thermique des installations et bâtiments communaux.

ACTION SOCIALE

- **APPROUVE** la nouvelle convention tripartite à mettre en place entre le CCAS de Bonson, la commune de Bonson et l'ADMR de Saint-Marcellin afin d'assurer le service de portage de repas sur le territoire de la commune.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - SÉCURITÉ

- **APPROUVE** la mise en œuvre d'un réseau caméra en lien optique et groupe fermé d'utilisateurs.
- **PREND** acte que le SIEL-TE, dans le cadre des compétences transférées par la collectivité, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux « Mise en œuvre d'un réseau caméra et groupe fermé d'utilisateurs » dans les conditions indiquées ci-dessus, étant entendu qu'après étude des travaux, le dossier sera soumis à M. le Maire pour information avant exécution.
- **APPROUVE** le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté. (montant prévisionnel 5 395 €).
- **PREND** acte que le versement du fonds de concours au SIEL-TE est effectué en une seule fois
- **DÉCIDE** d'amortir comptablement ce fonds de concours en 15 années

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

- **DÉCIDE** que la collectivité adhère au service d'assistance à la gestion énergétique et à son module télégestion mis en place par le SIEL-TE.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- **DÉCIDE** que la collectivité adhère au service d'assistance à la gestion énergétique et à son module télégestion mis en place par le SIEL-TE.
- **APPROUVE** la liste des 16 membres titulaires présentée pour la nomination des membres à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID), majorité absolue, par 22 voix « POUR » et 5 « ABSTENTIONS » (Mme SAULODES, M. LEROUX, Mme GIRAUD, M. GILBERTAS, M. BRU).
- **APPROUVE** la liste des 16 membres suppléants présentée. Majorité absolue, par 22 voix « POUR » et 5 « ABSTENTIONS » (Mme SAULODES, M. LEROUX, Mme GIRAUD, M. GILBERTAS, M. BRU).
- **APPROUVE** les modifications apportées aux règlements des salles municipales situées au complexe sportif.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - INTERCOMMUNALITÉ :

- **APPROUVE** la nomination de Mme Christine BERTIN en qualité de représentant de la commune à la CLECT constituée auprès de Loire Forez Agglo.

DOMAINE ET PATRIMOINE :

- **APPROUVE** la convention présentée relative à l'installation d'abri-voyageurs à l'arrêt « Mairie ».

ACTIVITE ECONOMIQUE :

- **APPROUVE** l'autorisation d'exploiter, au vu des modifications intervenues et des extensions projetées, l'activité de production de café sur le territoire de la commune d'Andrézieux-Bouthéon déposée par la société JACOBS DOUWE EGBERTS FR.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - PERSONNEL

- **APPROUVE** les modifications apportées au tableau des effectifs.
- **APPROUVE** la création des postes nécessaires aux avancements de grade des agents municipaux.

QUESTIONS DIVERSES

- Taxe GEMAPI instaurée par LFA
- Présentation de l'organisation des services municipaux
- A propos du village seniors
- Nomination au CCAS
- Le ramassage scolaire à Bonson
- Salles à Bonson



LES RÉALISATIONS ÉNERGIES DU SIEL GÉNÉRATEUR SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE **BONSON RESTAURANT SCOLAIRE**



Maîtrise d'ouvrage SIEL-Territoire d'Energie Loire

- Dans le cadre de sa politique de développement durable, la municipalité de Bonson a confié au SIEL - Territoire d'énergie Loire - la réalisation d'une centrale photovoltaïque lors de la rénovation de la toiture du restaurant scolaire.
- L'énergie solaire est renouvelable et n'émet pas de gaz à effet de serre. En fin de vie, les capteurs photovoltaïques sont recyclés.

Le SIEL-TE assure l'investissement et réalise l'opération à la place de la commune. Ce fonctionnement permet d'installer des équipements performants dans la Loire quelles que soient les ressources des collectivités.

Pour cela, la commune transfère sa compétence «production d'électricité d'origine renouvelable» au SIEL-TE. Une partie du bénéfice généré par la vente d'électricité à EDF est directement versée à la commune par le SIEL sous forme de financement de travaux d'économies d'énergie (changement de chaudière, isolation...).

Avec le concours de :



Avec le soutien financier de :



Projet Centre ville

Étude de mise en cohérence urbaine

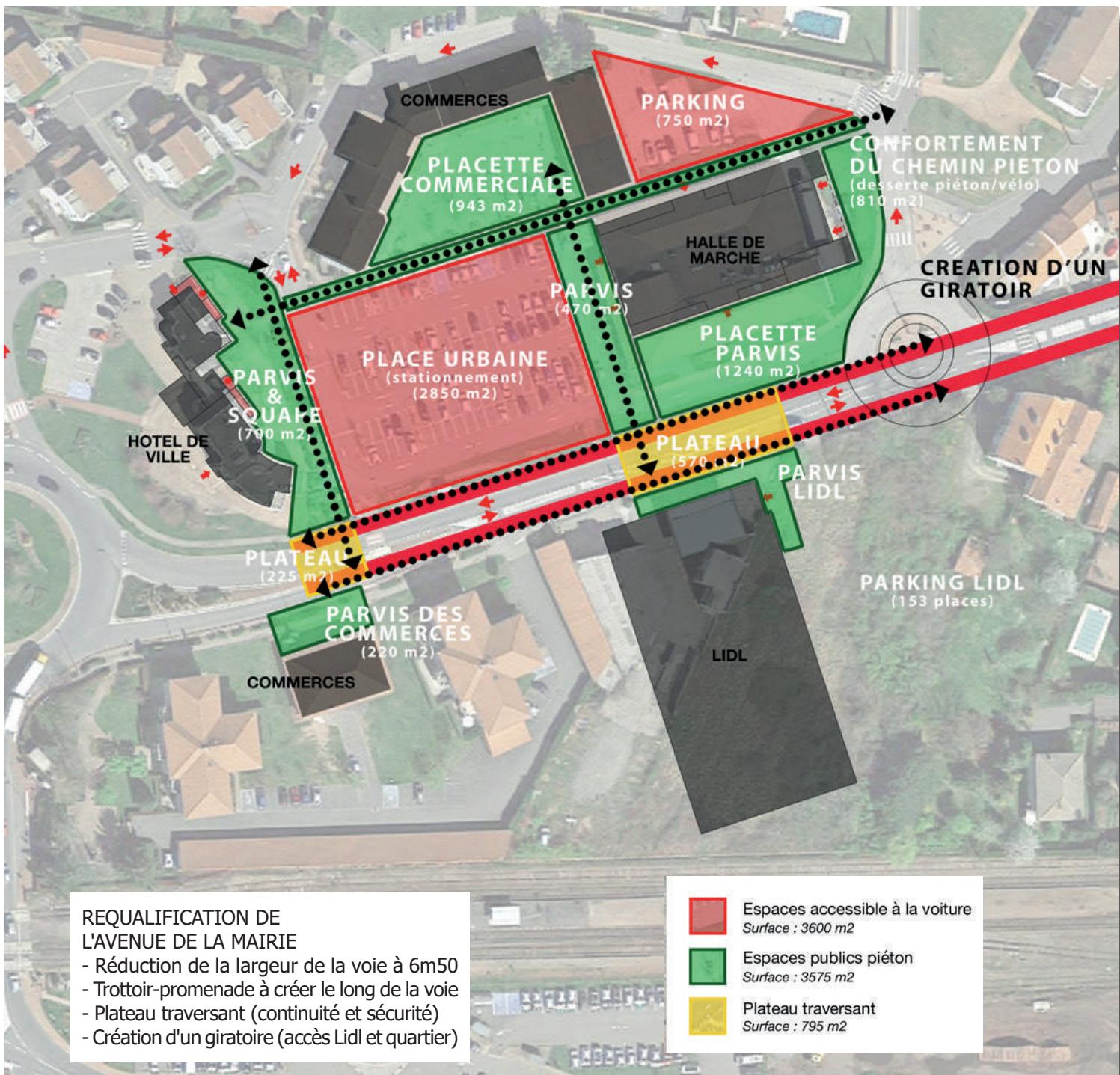
La commune de Bonson n'a jamais vraiment eu de centre structuré. Le quartier autour de la mairie, né dans les années 1980 accorde peu de place au piéton et au végétal. La voiture est dominante et la qualité des espaces publics est assez limitée.

Avec les projets de transformation de l'hôtel de ville, de construction du futur Lidl et de la Halle gourmande, il paraît important de repenser le cœur de la commune.

L'étude de mise en cohérence urbaine a permis de préciser les grandes lignes du projet qui aujourd'hui est en chantier. L'idée directrice consiste à mettre en avant les grandes forces du lieu pour fonder un projet de cœur de ville afin de trouver ici à Bonson, les ambiances et les usages d'une « place de village ».

L'idée directrice est de créer un centre apaisé où le piéton retrouve une place importante tout en conservant des stationnements en nombre. Ainsi les cheminements seront sécurisés et embellis et les liens entre les différents espaces repensés. Tout un chacun, de l'enfant à la personne âgée, doit pouvoir se déplacer aisément et en toute sécurité.

Centre
Ville



LEGENDE

—	Bordure - 20 x 30 x 100 cm + caniveau - 20 x 12/10 x 100 cm - type CS 1
—	Bordure - 20 x 30 x 100 cm
=====	Caniveau béton - 40 x 12 x 100 cm - type CC 1
—	Bordure - 8 x 20 x 100 cm
—	Lisse métallique
—	Cadette béton - 50 x 50 x 300 ou 200 cm
•	Potelet fixe
▪	Potelet amovible
■	Enrobé voirie
■	Enrobé trottoir
■	Béton désactivé circulé
■	Béton désactivé piéton
■	Revêtement perméable type Hydroway
■	Sable stabilisé
■	Platelage bois
■	Engazonnement
■	Massif arbustif - "Jardin Forézien"
■	Massif arbustif - Graminées - Vivaces
●	Arbre existant conservé
●	Arbre tige - As : <i>Ailanthus x spathii</i> - Sj : <i>Sophora japonica</i>
●	Arbre cépée - AFAB : <i>Acer freemanii 'Autumn Blaze'</i> - Pp : <i>Parrotia persica</i> - PePP : <i>Prunus serrulata 'Pink Perfection'</i> - Kp : <i>Koelreuteria paniculata</i> - Al : <i>Amelanchier lamarckii</i> - Cs : <i>Cercis siliquastrum</i>



Les principaux espaces repensés :

• Avenue de la Mairie

Il s'agit de réduire la largeur de la voie existante afin d'offrir plus d'espace aux piétons et aux modes doux. Une large promenade bordée d'un double alignement d'arbres, permettra au piéton et aux cycles de se déplacer en toute sécurité. De part et d'autre de la voie, deux nouveaux quais de bus adaptés aux personnes à mobilité réduite seront créés. Un large parvis (plateau traversant) permettra de relier le futur Lidl avec les commerces existants et la future Halle. Légèrement surélevé, il constituera un ralentisseur important sur l'avenue tout en « marquant » par sa qualité (béton désactivé) la transformation du lieu.

• Parvis et jardin de la mairie

Suite à la transformation de l'hôtel de ville, la création d'une nouvelle entrée depuis la place François Mitterrand nécessite l'aménagement d'un parvis d'accès. Celui-ci est pensé comme un jardin à traverser, un lieu apaisé où il sera possible de s'asseoir pour profiter des végétaux et des arbres.

• Placette des commerces

Ce lieu aujourd'hui quelque peu isolé par des massifs plantés très densément et un dénivelé d'environ 80 sera ouvert sur les espaces environnants par des emmarchements et une végétation repensée. Il accueillera en son centre des assises, du mobilier urbain ainsi qu'une animation d'eau.

• Parvis de la future halle

Accompagnant la halle et la vie du centre-ville, les parvis entourant le futur bâtiment accueilleront des terrasses de cafés (brasserie), des aires de détentes avec végétation et bancs.

• Rue Charles de Gaulle

Cette rue, à l'arrière du centre, sera réaménagée et accueillera un nouveau parking d'une dizaine de places. Une aire de livraison sera également matérialisée. Des arbres seront également plantés dans cette partie de l'aménagement.

Les aménagements paysagers

Si aujourd'hui la présence végétale est assez limitée et peu variée (pelouse, rares massifs et quelques arbres), le futur projet accorde une large part à la végétalisation des espaces publics. Entre 30 et 40 arbres (tiges et cépées) seront plantés. Environ 7 arbres existants seront supprimés en raison de leur état sanitaire ou du risque lié à la présence des réseaux. De nombreux massifs de plantes vivaces seront créés en accompagnement des cheminements (le long de l'avenue de Bonson notamment).

Le cœur végétal du futur aménagement sera le jardin de l'hôtel de ville. L'idée est de créer ici un jardin à l'ambiance naturelle s'inspirant de la campagne environnante et des végétaux présents dans le Forez. Il regroupera plusieurs centaines de m² de massifs de plantes vivaces et de graminées, agrémentés d'arbustes et d'arbres en cépée. Des cheminements permettront de déambuler parmi ces plantations et ponctuellement des assises accueilleront les passants.



Nos travaux en cours ...

Travaux voirie :

- Réfection de l'avenue de la Mairie** depuis le rond point de la mairie jusqu'au nouveau rond point qui dessert la rue des Essarts, la rue Charles de Gaulle et le nouveau Lidl.
- Réduction du gabarit de la voie** pour privilégier les modes doux et abaisser la vitesse.
- Création d'une voie verte en béton perméable**

Travaux réalisés par l'entreprise STAL pour la voirie et MMA pour les espaces verts. Le chantier a débuté le 1/09 et se terminera courant janvier pour l'avenue de la Mairie, et de Janvier à Mars pour la rue Charles de Gaulle. (Voir ci-contre)



Travaux LFA :

- Renouvellement de 200 ml de canalisation d'eau** sous Maîtrise d'ouvrage LFA, travaux réalisés par l'entreprise Cholton. ; depuis la place du 11/11 jusqu'à la rue du 19 Mars. Le chantier débute le 12/10 pour une durée d'un mois.
- En Janvier**, remplacement de la canalisation d'eau de la rue Charles de Gaulle .

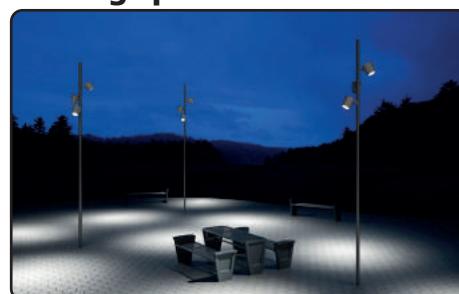
En 2021 ...

Abri bus :

Sur l'avenue de la Mairie, 2 quais de bus seront créés . Ils répondront aux norme PMR et seront équipés d'arceaux pour les vélos . Les 2 abris bus sont fournis pas la Région.



Eclairage public :



De nouveaux ensembles identiques à celui du rond point de la Mairie seront posés en continuité sur l'avenue de la Mairie . Leur puissance sera de 72W. Au fur et à mesure de l'aménagement de l'espace public, des mats aiguilles équipés de Monospot seront posés . Outre leur atout esthétique, ces ensembles permettront de libérer l'espace public et de cibler certaines zones pour un éclairage adapté.

Sol hydroway :

Hydro'way® est un procédé Ligérien. C'est un revêtement de sol extérieur obtenu par le mélange de granulats et d'un liant. C'est un matériau assimilé à « couche d'usure » et reste complètement inerte pour l'environnement .



Une perméabilité totale à l'eau qui permet une évacuation fiable et un retour aux nappes phréatiques par infiltration.

Aucune nécessité d'évacuer les eaux via les réseaux d'eaux pluviales, donc nul besoin de sur dimensionner les conduites d'eaux pluviales.

Borne de charge :

Une borne de charge véhicule sera posée au centre ville. Cette borne de forte puissance permettra de recharger 2 véhicules simultanément en 30 minutes.



Bornes de charge vélos

Les entreprises partenaires :

- Maitrise d'œuvre : Symbiose Aménagements
- Assistant à maîtrise d'Ouvrage : CS Bâtiments et Jardiniers des Villes
- Coordination SPS : AFP3S
- Entreprises titulaires des marchés de travaux : Stal TP, SOLS et Martin Masson Aménagements

Nos partenaires Institutionnels :

- Loire Forez
- Région Auvergne Rhône Alpes
- Département de la Loire



LIDL, avancement des travaux

"Nous sommes ravis de pouvoir répondre à la forte demande locale en réalisant ce projet qui nous permettra d'accueillir nos clients dans des conditions optimales. Ce nouveau magasin a également pour vocation de mettre à la disposition de nos collaborateurs un outil de travail qui alliera confort, sécurité et bien-être au travail.

Le futur magasin de Bonson est une référence au sein de notre direction régionale de part l' excellente collaboration avec les services publics qui a mené à la réussite de ce projet (notamment passage en Commission Départementale des Autorisations Commerciales puis en Commission Nationale des Autorisations Commerciales) et de part l'architecture que nous mettons en œuvre (zone de traitement des déchets, toiture végétalisée, panneaux et ombrières photovoltaïques, parvis, parements de façades en pierres locales, etc...). Tout cela pour répondre à l'augmentation de clients sur la commune.

Le chantier actuellement en cours, devrait prendre fin courant du mois de novembre pour une date d'ouverture début décembre (celle-ci sera précisée dans les meilleurs délais).

Nul doute que le projet du nouveau magasin de Bonson est d'ores et déjà cité en exemple à travers plusieurs départements limitrophes pour démontrer concrètement la réussite d'une intégration commerciale dans un projet urbain global."

Paul TORTORICI
Responsable Développement Immobilier LIDL



Travaux GRDF

- Renouvellement de 1300 ml de canalisation Gaz sous Maîtrise d'ouvrage GRDF, travaux réalisés par l'entreprise SBTP ; depuis la rue du Malbief jusqu'au rond point de la mairie.

Le chantier a débuté le 1er septembre et se terminera en décembre.



Avenue de Sury

- La construction de la deuxième tranche du village seniors débutera début décembre.

Cité Nouvelle, partenaire de la commune sur ce projet, proposera 10 T2/T3 adaptés aux seniors et aux personnes à mobilité réduite. Parallèlement à cela, l'entreprise Colas TPCF termine les aménagements paysagers et de voirie de la rue Mora d'Ebre et du parc de La Pierre, un hectare de verdure au cœur de ce nouveau quartier.

Si vous êtes intéressés pour habiter le village seniors, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 04 77 55 55 62 ou ccas@mairie-bonson.fr.

Village Seniors



Fleurissement de notre commune



Comment fleurir les espaces publics, avec des moyens limités et en adéquation avec des conditions environnementales très contrastées ?

Le fleurissement est un véritable atout pour notre commune. Il permet de valoriser le patrimoine existant : un muret, autour d'un arbre, un rond point ... Sans surcharger notre environnement, il permet d'agrémenter ce qui existe déjà.

Tout est étudié pour mettre en symbiose le budget consacré, la technicité de nos agents communaux ainsi que le matériel disponible.

En 2020, le Fleurissement a été totalement repensé . Sous l'impulsion d'Odile Laroche (Élué Conseillère déléguée en charge de l'embellissement de la ville) et Laurent Marque, des Services Techniques de Bonson, une synergie entre nos fournisseurs et une personne référente au niveau du département a permis d'adapter nos méthodes et compétences pour une campagne visant à respecter les budgets et améliorer l'embellissement.



Bienvenue



Eve Guillaubey – Photographe – Studio

Bienvenue à Eve Guillaubey, artisan-photographe depuis plus de 10 ans.

Forte d'une longue expérience en Guadeloupe, Eve Guillaubey a souhaité revenir en métropole en poursuivant son activité de photographe à Bonson.

Elle propose une large gamme de prestations :

- **Séance grossesse et naissance**
- **Famille**
- **Photos professionnelles ou Réseaux sociaux**
- **Book pour Elle'**
- **Mariage**

Eve Guillaubey valorise particulièrement la beauté féminine. Naturellement, les grossesses et les naissances sont devenues ses spécialités. Son coup d'œil sur la mode apportera une touche unique et moderne. Avec bienveillance et retenue, elle vous guidera dans la réalisation de vos projets personnels. Une image, un souvenir, une émotion ... N'hésitez pas !



Eve Guillaubey reçoit uniquement sur rendez-vous / Facebook: Studio Eve guillaubey

Studio Eve Guillaubey - 20 avenue de Saint-Rambert - 06 23 65 35 07 - www.evagency.fr - Instagram @eveguillaubey



Soutien à l'activité économique bonsonnaise

A l'attention des entrepreneurs bonsonnais :

Madame, Monsieur,

Le 15 mars dernier, une nouvelle équipe municipale a été élue. Très rapidement, cette dernière a souhaité renouveler les relations entre élus et acteurs du territoire bonsonnais.

Désormais, pour être le plus efficace possible, je serai votre interlocuteur privilégié en liens étroits avec les services compétents.

Nos objectifs sont clairs : vous écouter, vous accompagner, vous valoriser.

Bonson est une ville fière de ses entreprises et le fera savoir.

Malheureusement nous le savons, la période actuelle, marquée par la crise sanitaire Covid19 a certainement bousculé la gestion de votre entreprise.

Agilement, vous avez fourni d'importants efforts pour respecter les normes sanitaires indispensables à chacun.

Aujourd'hui, la reprise économique est lancée et la Commune sera à vos côtés.

J'espère avoir rapidement l'occasion de vous rencontrer.

Dans l'attente, je reste à votre écoute,
Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Nathan Albouy
Conseiller délégué en charge
de la vie économique
Contact : economie@mairie-bonson.fr



FICHE – CONTACT

Madame, Monsieur,

Pour garantir des relations rapides et efficaces, la Mairie de Bonson vous propose de nouvelles manières de communiquer.

Pour cela, nous vous invitons à nous retourner la FICHE-CONTACT complétée par mail à l'adresse suivante :

economie@mairie-bonson.fr ou dans la boîte aux lettres de la Mairie
Merci pour votre implication.

Cochez la ou les cases suivantes :

- J'accepte de recevoir toutes les actualités municipales en lien avec la vie économique du territoire.
- Je suis informé de mon droit à voir mes données personnelles supprimées sur demande expresse adressée par courrier aux services de la Mairie de Bonson
- Pour réduire les délais de transmission et permettre un développement durable de nos relations, je souhaite recevoir les informations municipales principalement par courriel.

• Votre entreprise :

Nom :

Adresse :

Nature de l'activité :

Date de création :

Adresse courriel :

Adresse postale :

• Votre identité :

Nom :

Prénom :

Fonction :

N°tél :

Adresse courriel :

• Vos éventuelles observations :

Visite de l'entreprise :

altinnova®

Jeudi 17 septembre, une visite cantonale avec plusieurs élus du département de la Loire s'est arrêtée à Bonson, au sein de l'entreprise Altinnova, le spécialiste français des équipements et services pour aménagements cyclables.

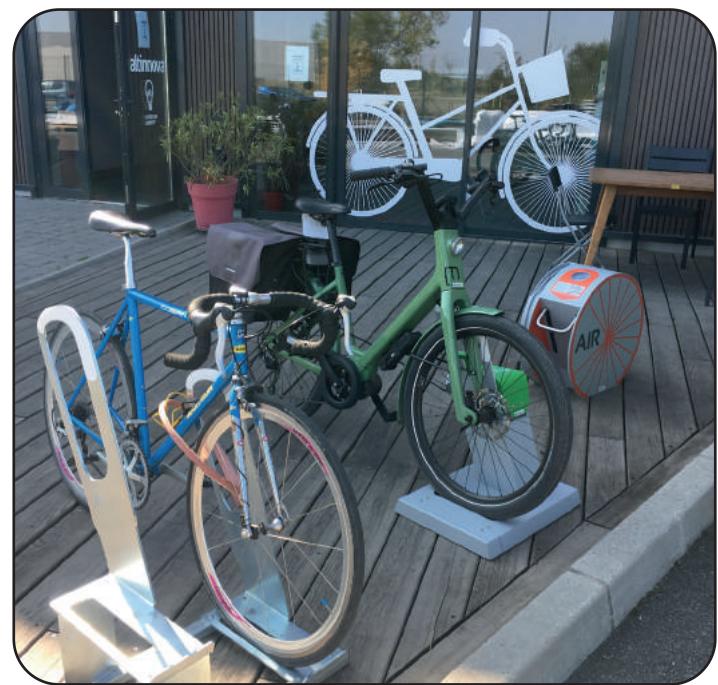
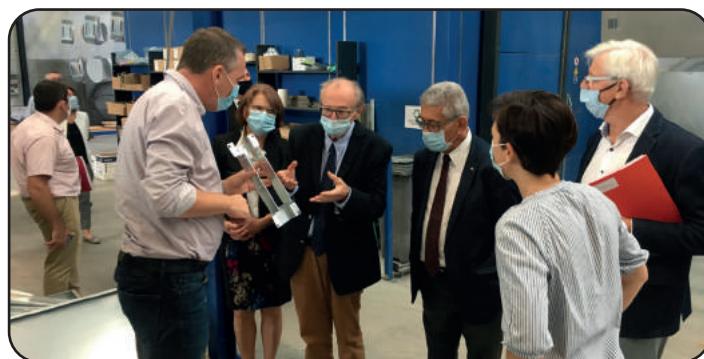
Ce moment d'échange avec la présidente d'Altinnova, leur a permis de découvrir la société, son savoir-faire, ainsi que ses solutions innovantes dessinées, conçues et fabriquées à Bonson pour favoriser l'usage du vélo.



Les Élus présents :

Monsieur le Président du Département de la Loire Georges **ZIEGLER**, Monsieur le 1er Vice-président Alain **LAURENDON**, Madame la conseillère départementale déléguée Colette **FERRAND**, Monsieur le Maire Bonson Joseph **DEVILLE**

La visite a été réalisée par Madame Corinne VERDIER, cofondatrice et présidente d'Altinnova.



Reprise des cours d'espagnol

Pour la 4ème année consécutive, les cours d'espagnol ont repris, à raison de 3 séances par semaine. De 9h à 11h le mardi matin ; de 18h30 à 20h le mardi soir ainsi que le jeudi soir.

Les cours se déroulent à la salle du Renouveau, au Complexe Sportif.

Si vous êtes intéressés, il reste quelques places. Vous pouvez vous renseigner en mairie aux heures d'ouvertures ou en téléphonant au 04.77.55.14.16



Action de solidarité

Ce Jeudi 24 septembre 2020, en Mairie, a eu lieu la remise d'un chèque à la Collectivité par l'un des assureurs de la Commune afin de contribuer aux actions de prévention et sensibilisation pour la lutte contre la Covid-19.
En mai dernier, SMACL Assurances (l'un des deux assureurs de la



**Remise d'un chèque
par Monsieur RIET, Inspecteur
Développement de SMACL Assurances,
à Joseph DEVILLE, Le Maire.**



Commune, pour les Dommages aux Biens et Responsabilité Civile) adressait un mail à nos services, pour le soutien de ses sociétaires engagés dans la lutte contre la Covid-19 :

« Partout en France, face à la crise sanitaire liée au Covid-19, les collectivités et les associations s'engagent pour faire vivre la solidarité.

SMACL Assurances, via l'association SMACL Solidarité créée il y a près de 40 ans, a décidé de mettre à disposition de ses sociétaires une aide* exceptionnelle pour contribuer au financement de leurs actions. »

« Cette crise sanitaire nous appelle, chacune et chacun, à nos responsabilités et à notre devoir d'exemplarité. Collectivités, élus, associations, agents, bénévoles, citoyens engagés : ensemble, faisons vivre la solidarité ! »

Jean-Luc de Boissieu
Président de SMACL Assurances

La Commune de BONSON, après avoir présenté un dossier de candidature auprès des services de la SMACL et, justifiant des dépenses liées à la lutte contre la COVID-19 (Achat de gel hydroalcoolique, désinfectant, distributeurs de gel, achat de masques...) a été validée en commission par la SMACL. Bonson, la seule commune de la Loire qui a été retenue sur les dossiers présentés auprès de la SMACL, se voit donc remettre un chèque de 1 500 € pour cette aide exceptionnelle afin de contribuer au financement des actions menées.



Réglez vos prestations de services publics sur Internet



**DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES**

**Un moyen de paiement sécurisé, simple et rapide
pour régler vos avis de sommes à payer
Service gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7**



La gamme des moyens de paiement proposée par votre collectivité s'élargit.

Dorénavant, payez vos prestations de service public sans vous déplacer et sans envoyer de chèque au moyen d'une transaction sécurisée par carte bancaire ou prélèvement unique sur Internet.

Munissez-vous de votre Avis de Sommes à Payer, de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr

Rendez-vous sur le site indiqué sur la facture (site de la collectivité ou tipi.budget.gouv.fr) et laissez-vous guider

Vous serez automatiquement orienté(e) vers le serveur de paiement sécurisé PayFiP, de la direction générale des Finances publiques

Choisissez votre mode de règlement afin de finaliser la transaction

Un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez saisie. Vous pouvez également enregistrer ou imprimer votre ticket de paiement directement depuis l'écran de confirmation du paiement.

Médiathèque

LIVRES « COUPS DE CŒUR » de l'automne

Le mois de septembre est souvent synonyme de nostalgie : les vacances se terminent, le soleil est moins brillant et les jours raccourcissent. C'est aussi le moment de la rentrée littéraire et de nouveaux livres nous offrent d'autres manières de nous évader !

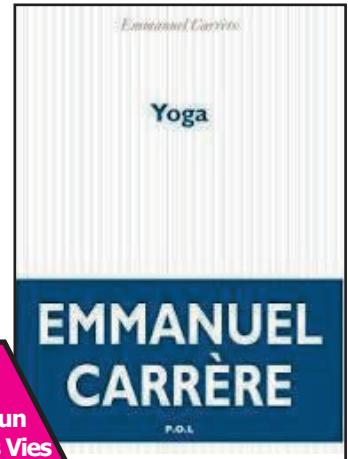
Je vous conseille la lecture de deux romans :



Le Sel de tous les oubli's

d'Yasmina Khadra

L'auteur nous livre un récit dont la trame psychologique ne cesse de s'amplifier. Mais c'est avant tout un roman d'amour, pour une femme d'abord, puis pour des personnages parfois bien cabossés par la vie dont le lecteur fera la connaissance au fil des rencontres du héros. Adem, le personnage principal, décide de quitter sa vie confortable et son travail d'enseignant après le départ de son épouse. Il rencontre Mika, dont la bonté est aussi grande que les épreuves que la vie a mis sur son chemin. L'aventure commence alors !



EMMANUEL CARRÈRE

Yoga

Ces deux ouvrages sont à retrouver parmi d'autres au rayon Nouveautés de la Médiathèque : Un Crime sans importance d'Irène Frain, Un Dieu parmi les hommes de Sylvain Johnson, L'Inconnu de la forêt d'Harlan Coben, La Chute du soleil de fer de Michel Bussi, C'est arrivé la nuit de Marc Lévi, Les Enfants de Val Fleuri de Christian Laborie....

Sylvette DELORME
Conseillère Municipale Déléguée
en charge de la médiathèque

Yoga
d'Emmanuel Carrère
Emmanuel Carrère, dans un précédent roman, "D'autres Vies que les miennes", avait déjà fait preuve d'une grande humanité. Il récidive aujourd'hui avec Yoga. Dans ce roman, qui a entraîné de nombreuses controverses et a été certainement le plus discuté lors de cette rentrée littéraire, l'auteur y dévoile sa souffrance, sa bipolarité et son internement. Il ne cache rien non plus de ses addictions. Par ailleurs, ce récit nous conduit à réfléchir également au terrorisme et à la crise des réfugiés.

Bruyas

AMBULANCE TAXI VSL

Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)
Transport de colis urgents



04 77 02 01 25



Quelques rappels de civisme ...

MA VILLE, JE L'AIME
JE LA RESPECTE.
Mon maître ramasse
mes déjections !



Les propriétaires de chiens sont invités à faire preuve de civisme. Les rues de Bonson ne sont pas faites pour accueillir les besoins des animaux domestiques.

Preuve de sa bonne volonté, la **Municipalité propose gratuitement depuis de nombreuses années, à l'accueil de la Mairie, des sacs à excréments**. Merci à chacun de bien vouloir jouer le jeu pour le confort de tous ! Rappelons que les propriétaires récalcitrants sont passibles d'une amende de 68 €.

Ordures ménagères et collectes sélectives :

Nous sommes alertés par l'organisme en charge de collecter les déchets sur la commune, que le tri sélectif n'est pas respecté. Il est rappelé que :

- Les poubelles ménagères doivent être mises dans un sac poubelle bien fermé et étanches et, déposer dans les containers gris.
- Les papiers et plastiques dans les bacs jaunes, les cartons doivent être découpés.
- Les verres sont à collecter dans les containers localisés dans la ville.
- Déchets volumineux & encombrants : déchetterie.

Si la situation ne s'améliore pas, l'organisme refusera de ramasser les déchets.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !



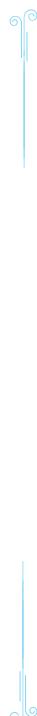
Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



DÉCHETS VISÉS



Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de

450 €

peut-être appliquée pour un particulier [article 131-13 du code pénal].



Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs. Renseignez-vous !

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de 580 déchetteries réparties sur toute la région. Ainsi, 99 % de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.sinoe.org

ATTENTION : De plus en plus de masques de protection contre le Covid-19 sont jetés par terre !



Non seulement nous les retrouvons sur la chaussée, les trottoirs, mais aussi au fond des caddies. Ainsi, nous en appelons au civisme des bonsonnais afin que cette nouvelle pollution ne devienne une habitude !

Nous ne mesurons pas encore actuellement l'impact que cela représente sur le plan écologique. Cependant, dès qu'il pleut, l'eau ruisselle et rejoint les cours d'eau qui, à leurs tours, se jettent dans les rivières etc ...

Visite chez les BONSONNOIS... dans les Alpes Maritimes !

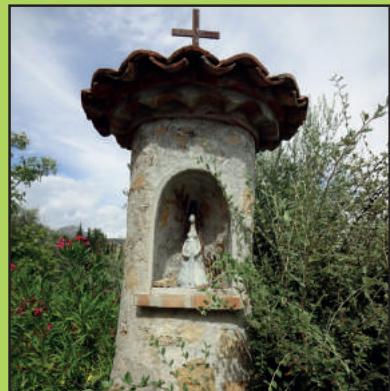
A environ 530 km de notre Bonson à nous (!), Dominique PAUTY, nouvellement élue à la commune, (Conseillère en charge du site internet) s'est rendue dans l'arrière pays niçois par des petites routes sinuées et escarpées.

Sa « première » rencontre avec Bonson est ce panneau, avant l'entrée dans ce village de 737 habitants, à 500 mètres d'altitude. Un établissement typique de la commune qui propose des menus du jour.

Au détour du dernier virage, notre « globe trotter » a pu contempler Bonson, petit village médiéval accrocher à son massif montagneux, pris dans son écrin de verdure... Quelle beauté !



Notre élue s'est rendue à la mairie, sur la place principale où le bâtiment couleur ocre, partage ses murs avec le bureau de Poste (anciennement l'école du village de 44 élèves) d'un côté et la médiathèque de l'autre, un majestueux olivier y faisant face. Les maisons aux divers coloris sont dotées de persiennes, afin de conserver la fraîcheur dans les foyers.



Bonson, dans les Alpes Maritimes, est aussi dotée de sa chapelle, la Chapelle du Passet du début XVIII^e siècle !

La journée se termine, l'un des trois concerts de l'été qui sont offerts par le conseil départemental des alpes maritimes, anime la petite commune ; les chaises sont sorties dans la rue, les Bonsonnois commencent à s'installer...

La visite de notre Élu se clôture sur quelques notes de musique.



Vie de la Cité - Culture

Nouvelles - Vie de la Cité

Nouvelle Saison Culturelle 2020 / 2021

1er spectacle de la saison culturelle 2020/2021.

C'est avec une soixante dizaines de personnes que nous avons fêté les journées du patrimoine, ce dimanche 20 septembre, à l'espace Barbara.

Le duo Ladislava de Nancy a enchanté le public avec des airs venus de l'Est de l'Europe et l'histoire contée de la musique Klezmer.

Afin de respecter la distanciation entre chaque chaise, nous devons limiter le nombre de places pour tous nos spectacles.



Spectacles à venir ...

Lors de la mise sous presse, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer si les prochains spectacles seront maintenus ou non, suivant les futures directives de l'État



Miss Flo Cabaret et ses danseurs

**Samedi
28
Novembre
20h30**

Soirée Cabaret

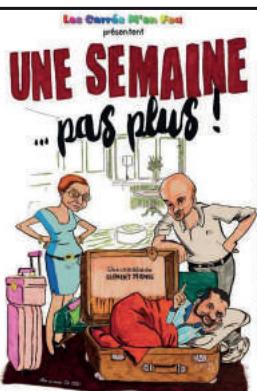


Miss Flo vous invite à entrer dans son univers de Plumes, Strass et paillettes, de sosies de Stars et sans oublier le célèbre French Cancan. Elle mettra tout son cœur pour vous faire rêver. Chanteuses, chanteurs et danseuses, technique son et lumière, de nombreux costumes, tout sera mis en place pour que vous en preniez plein les yeux et les oreilles.

Les Carrés M'en Fou

Spectacle humour

**Samedi
30
Janvier
20h30**



Paul fait croire à Sophie que son meilleur ami Martin va venir s'installer quelque temps chez eux. Il veut en réalité la quitter, pensant que ce ménage à trois fera exploser leur couple... Martin, pris au piège, accepte. Mais ce sera « une semaine... pas plus ! ». Commence alors un ménage explosif, véritable jeu de chaises musicales, mensonges et coups bas, menés tambour battant par les Carrés M'en Fou.

Enfance jeunesse

École primaire

Groupe scolaire Jules Verne



Ce mardi 1 septembre, ce sont 410 élèves qui ont repris le chemin de l'école !

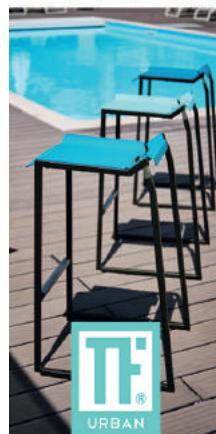
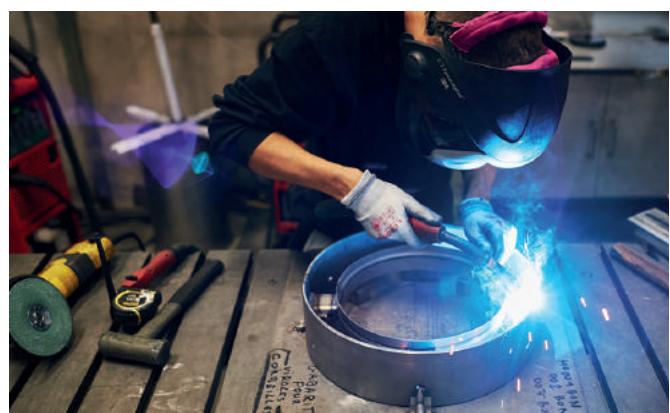
Cette année scolaire 2020-2021, ils sont répartis sur 15 classes. En effet, une classe maternelle supplémentaire a été ouverte.

Toutes les mesures de précaution et consignes de sécurité mises en place ont permis à cette rentrée un peu particulière de bien se dérouler.

Nous souhaitons à tous nos petits Bonnonsais ainsi qu'aux enseignants et aux parents une très bonne année scolaire.



PÉRISCOLAIRE



Tolerie Forezienne
Un savoir-faire local reconnu à l'international

CENTRE DE LOISIRS

Lors des périodes de vacances scolaires, nous proposons aux enfants de CM2 de découvrir le secteur ados afin que les jeunes se connaissent en amont ? Ce qui permet également de redynamiser le secteur jeunes.



Durant cette saison estivale, le club ados a ouvert ses portes du lundi 6 juillet au vendredi 30 juillet 2020 et du 24 au 28 août 2020.

Laurène FERRER, la référente du secteur jeunes avait concocté un programme divers et varié afin de satisfaire tout le monde : cuisine, initiations sportives, activités manuelles, grands jeux, expériences scientifiques, jeux d'expression..

Les temps forts ont été les sorties vélo avec l'aide précieuse d'Audrey JUBAN, éducatrice sportive qui a rejoint l'équipe depuis janvier dernier.

Chaque semaine, vous avez pu suivre l'actu des ados sur la page facebook « un brin d'air à Bonson ».

Nous clôturons la page facebook du club ados pour vous communiquer les infos essentiellement sur la page facebook « un brin d'air à Bonson ».



• PROJET NELLIE BLY

Les ados ont participé à un projet associatif et intercentre se nommant « Nelly BLIE ».

Nellie BLY, c'est son nom de scène, son nom d'aventurière, de journaliste infiltrée, de femme brillante et engagée, Nellie Bly est considérée comme la première femme grand reporter au monde. A travers ce projet, les ados ont pu aborder trois thèmes forts :

- > Les stéréotypes garçons/filles
- > L'interculturalité
- > L'éducation aux médias

Ecoutez les podcasts des émissions enregistrés par les ados, bientôt en ligne sur la page facebook « un brin d'air à Bonson » !



• A RETENIR !

**LES DATES DE DÉBUT
D'INSCRIPTION SUR LE
PORTAIL FAMILLES...**

• VACANCES D'AUTOMNE

Les jeunes ont été accueillis du lundi 19 au 30 octobre à la salle du Renouveau.



PÉRIODE DE VACANCES	DATES DES VACANCES	SORTIE DU PROGRAMME	DÉBUT DES INSCRIPTIONS
AUTOMNE 2020	Du lundi 19 au vendredi 30 octobre	Jeudi 24 septembre	Lundi 28 septembre à 13h30
HIVER 2020	Du lundi 8 au vendredi 19 février	Jeudi 14 janvier	Lundi 18 janvier à 13h30
PRINTEMPS 2020	Du lundi 12 au vendredi 23 avril	Jeudi 18 mars	Lundi 22 mars à 13h30
ÉTÉ 2020	Du mercredi 7 au vendredi 30 juillet et du lundi 23 au vendredi 27 août	Jeudi 3 juin	Lundi 7 juin à 13h30



- **L'été AU CENTRE DE LOISIRS**

Cet été, nous avons pu mettre en place des activités ludiques auprès des enfants afin qu'ils passent des moments de vacances décontractées. Notre maître mot était d'évacuer le stress de ce contexte sanitaire !



PROJET REGARDS CROISES SUR LE MONDE

Avec sa couronne à plumes jaunes, son grand plateau labial et son regard de sage, le chef de tribu Raoni ne passe pas inaperçu surtout lorsqu'il voyage à travers le monde pour délivrer son message.

Raoni est une figure emblématique de la défense des peuples indigènes et de la lutte contre la déforestation en Amazonie. Pendant les vacances d'automne, Raoni a délivré son message aux enfants des structures de loisirs de Bonson, St Héand et de la Fouillouse.



1 PROJET – 3 STRUCTURES DE LOISIRS – 80 ENFANTS DE 6 À 10 ANS

Les enfants de 3 à 6 ans ont été accueillis au centre de loisirs, encadrés par Carole BALLE, directrice adjointe, ainsi qu'Odile MERCIER et Céline CALTAGIRONE toutes deux ATSEM à l'école Jules Verne de Bonson qui intégraient l'équipe durant les vacances scolaires.

Mais aussi Médina NEGUEZ, animatrice, Malaury BRUNEL et Emma VILLARD toutes deux accueillies dans le cadre de leur chantier éducatif, pour découvrir le métier d'animateur.

Pour les plus grands, accueillis dans les locaux du périscolaire de l'école Jules Verne à Bonson, c'était la découverte de nouveaux lieux et la proximité des infrastructures de la commune, laissant place à de grandes activités sportives et de coopération.

L'été est passé bien vite !



**Le centre de loisirs fermera ses portes durant les vacances de fin d'année !
FERMETURE à partir du vendredi 21 décembre 2020 Réouverture à partir du mercredi 6 janvier 2021.**

LES VACANCES D'AUTOMNE

Les enfants de 3 à 10 ans ont été accueillis au centre de loisirs du lundi 19 au vendredi 30 octobre.

Chaque secteur d'âge possédait sa thématique. Nos objectifs pédagogiques furent identiques : faire prendre conscience aux enfants des ressources de la planète et les sensibiliser au développement durable. Un vaste sujet qui a regroupé des ateliers de motricité, sportifs, pratiques autour de récupération d'objets...ET une belle sortie au parc d'activités de loisirs de Prabouré le jeudi 29 octobre.

Pass'Jeunes



Le Pass'Jeunes est en vente depuis le mois de septembre.

N'oubliez pas de venir demander votre chéquier en Mairie.

- Une pièce d'identité vous sera demandée
- ainsi qu'un justificatif de domicile.

Profitez de cet avantage réservé uniquement aux bonsonnais de 11 à 18 ans.

(Dans la limite des stocks disponibles et toujours au tarif de 5 euros).



Institut de Beauté MW

SOINS VISAGE / SOINS CORPS / ÉPILATIONS / MAQUILLAGE / ONGLERIE

INSTITUT DE BEAUTÉ

Ouvert du Mardi au Vendredi de 9h00 à 19h00 et le Samedi de 9h00 à 15h00.

04.77.39.30.51
mw.beaute@outlook.fr
Institut MW Beauté

Adresse: 24 Avenue de la Mairie 42160 BONSON



• *Colis de Noël**

ATTENTION :

Exceptionnellement, suite aux mesures sanitaires mises en place, votre colis de Noël vous sera délivré salle polyvalente Marcel Pouillon. Nous avons l'obligation de respecter un calendrier afin d'éviter un afflux de personnes.

*Le colis est réservé aux personnes qui ont en fait la demande



- Les personnes dont le nom commence par la lettre : A-B-C-D-E-F-G, rendez-vous le :
Mardi 15 décembre, de 9h à 12h.
- Les personnes dont le nom commence par la lettre : H-I-J-K-L-M-N, rendez-vous le :
Mardi 15 décembre, de 14h à 17h.
- Les personnes dont le nom commence par la lettre : O-P-Q-R-S-T-U, rendez-vous le :
Jeudi 17 décembre, de 9h à 12h.
- Les personnes dont le nom commence par la lettre : V-W-X-Y-Z, rendez-vous le :
Jeudi 17 décembre, de 14h à 17h.

• *Ma Commune, Ma santé*



Vivre Ensemble

Nos actualités

• *Bourse aux jouets et aux livres*

Venez vendre...venez acheter !

Bourse aux jouets et aux livres

Samedi 21 novembre Entrée gratuite de 8h30 à 13h

CCAS

Complexe sportif

Exposants :

Renseignements et inscription au 04.77.55.14.16
(5 € l'emplacement de 3 mètres linéaires, tables et chaises fournies)

Ma commune, Ma santé : le droit à la couverture pour tous !

Les permanences auront lieu en mairie (modification des horaires)

- le lundi 09/11 de 14H à 16H30
- le lundi 23/11 de 9H à 12H

• *Maison des Aînés*

NOUVEAUTÉ ! Vous avez la possibilité de vous inscrire à des séances d'aquagym, d'aquabike ou de natation promulguées par Audrey, notre coach sportif, tous les jeudis matin de 11h à 13h (hors vacances scolaires), au centre Aqualude à Montbrison. Le départ en minibus se fait de la Maison des Aînés à 10h15. Les inscriptions se font à la Maison des Aînés les lundi, mardi et jeudi matin de 9h15 à midi sur place ou en appelant le 04.27.64.82.50.



Réouverture de la Maison des Aînés avec les cours de Gym de notre coach Audrey.

Échauffement, renforcement musculaire, cardio.... En musique et dans la bonne humeur !

Bien sûr, le tout en respectant les gestes barrières et la distanciation. Le port du masque est obligatoire avant et après l'effort mais pas pendant !! Sauf pour notre coach. A chaque cours, une petite collation est offerte a nos sportifs (petite bouteille d'eau et petit gâteau).

Les cours se déroulent les mardis de 10h15 à 11h00 et les jeudis de 9h15 à 10h00.

Les inscriptions se font à la maison des aînés les lundi, mardi et jeudi matin de 9h15 à midi sur place ou en appelant le 04.27.64.82.50.



• *Retour sur la Semaine Bleue*



DU 5 AU 9 OCTOBRE

Pour les raisons sanitaires que vous connaissez, nous avons dû, aussi bien pour la majorité des activités que pour le spectacle de la saison culturelle qui devait avoir lieu le vendredi 9 en clôture de la semaine bleue, annuler les manifestations.

Certaines animations prévues et tant attendues, comme les rencontres intergénérationnelles, n'ont pas été possibles pour les contraintes sanitaires liées au Covid.

Un séance de motricité ainsi qu'une marche ont toutefois été maintenues pour le bonheur des personnes participantes !

Rappel des horaires des permanences du CCAS

Le CCAS reçoit sur rendez-vous uniquement
Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi après-midi de
13h30 à 17h.

Mardi et Vendredi matin de 8h30 à 12h00.
Tel CCAS : 04 77 55 55 62





• Voyage seniors en Bretagne du 13 au 20 septembre

31 Bonsonnais et 21 personnes de communes extérieures ainsi que 2 accompagnantes sont partis de Bonson, en car, le dimanche 13 septembre pour un séjour d'une semaine à Sarzeau dans le Morbihan.

Avec des consignes particulières que tout le monde connaît : obligations sanitaires à respecter, port du masque obligatoire et gestes barrières, l'équipe organisatrice de ce voyage espère pouvoir organiser un autre séjour, l'an prochain, avec plus de participants. Cette nouvelle destination 2021 sera décidée à l'issue du voyage.

Après un voyage de plus de 10 heures, nos seniors accompagnés par Lyliane et Françoise sont arrivés à Sarzeau en Bretagne, près de Vannes. Suivez leurs aventures tout au long de cette semaine bien chargée en visites et excursions :

Une première journée bien remplie pour nos seniors en vacances. Ce matin, balade jusqu'à l'océan et petite pause piscine pour certains. Puis un bon repas et les voilà en route pour le musée du cidre avec dégustation. Comme nous avions un peu de temps avant le dîner, nous avons fait une halte au château de Soscinio. Et pour finir l'arène des ménanges.....Ce soir nous avons fêté l'anniversaire de Joëlle. Elle a soufflé "quelques" bougies.



Ce matin du 15 septembre, départ à 8h45 après un copieux petit déjeuner en direction de Auray, puis Ste Anne d'Auray avec visite du port de St Goustan, le cloître Ste Anne, la Basilique et ses eaux guérisseuses.

Ensuite nous avons déjeuné dans un restaurant suivi de la visite de la Belle Iloise. Retour par la presqu'île de Quiberon, Carnac et la Trinité sur Mer. Ce soir les cuisiniers nous ont régale avec de délicieuses moules accompagnées de frites. Encore une très bonne journée remplie de belles découvertes.



Ce matin de notre 3ème journée, nous avons participé à un atelier découverte et dégustation d'algues... Très intéressant.

Puis cette après-midi, visite de quelques lieux tous plus magnifiques les uns que les autres : La Roche en Terre avec de belles maisons fleuries, le golfe du Morbihan et le port de Crouesty d'Arzon. Tout ceci sous un magnifique soleil... Oui, oui, nous sommes bien en Bretagne !

Puis ce soir, après un agréable dîner, soirée loto pour tous.



Ce jeudi matin, au programme, initiation aux jeux bretons... Palet, boulten, birinic.... Tradition et amusement garantis.

Après le déjeuner au centre, direction la Roche Bernard et ses trois ponts. La visite s'effectue à bord d'un petit train en passant par les ponts, le port et les vieux quartiers de cette belle cité. Certains courageux s'aventurent à pieds.

Au retour, étape dans une biscuiterie. Les gourmands.

Puis retour au centre pour un délicieux dîner avec au menu.... Des crêpes ! Cette belle journée se termine par une soirée concert.



Cette journée de vendredi se passe au centre, c'est la journée de repos du chauffeur. Donc ce matin, initiation aux danses bretonnes accompagnés par Anne à l'accordéon et à la harpe. Afin de respecter la distanciation, les danses s'effectuent avec des foulards.... Même en vacances, on doit respecter les gestes barrières.....

Après le repas de midi, nous partons pour une balade en direction de la chapelle de Penvins. Magnifique chapelle très typique.

Au retour, confection de crêpes et goûter. Tout ceci accompagné de cidre local. Ce soir, nous dansons.....



Pour clôturer ce magnifique séjour, ce matin nous partons à la découverte de Vannes sous la pluie pour bien nous rappeler que nous sommes en Bretagne. Nous découvrons cette belle cité à bord d'un petit train puis nous parcourons les allées du marché et chacun peut effectuer ses derniers achats. Cette après midi, visite du vivier de Banastère et dégustation. Puis avant le dernier dîner, nous partageons un apéritif très convivial offert par les accompagnatrices. C'est la tradition.

Surprise pour le dîner : cochon grillé !!! Un vrai repas de fête. Avant une dernière nuit en terre bretonne, soirée jeux pour partager cette soirée dans la convivialité. Demain, retour à la maison avec la tête pleine de souvenirs de ces bons moments.



Vie Associative

Vie associative

Ce 6ème forum des associations vient de se dérouler dans des conditions un peu particulières.

Mais tout était prêt pour accueillir nos 25 associations présentes ainsi que le public venu assez nombreux.

Nos associations ont pu se présenter, échanger et prendre les inscriptions.

La plupart des activités a repris dès la semaine du 14 septembre et se déroulent selon un protocole sanitaire très stricte.



Maison Assistantes Maternelles 28 avenue de Saint Rambert 42160 BONSON

La MAM (Maison Assistantes Maternelles) est un nouveau mode de garde à mi-chemin entre l'accueil collectif en structure et l'accueil familial d'une assistante maternelle. La maison étant en construction, nous espérons accueillir des enfants d'ici la fin d'année sur la commune de Bonson. Nos agréments nous permettront d'accueillir jusqu'à 16 enfants de 0 à 6 ans.

Nous sommes 4 professionnelles de la petite enfance récemment agréées en tant qu'assistantes maternelles. Notre maison sera un lieu d'accueil bienveillant, chaleureux et sécurisant afin que vos enfants puissent s'épanouir librement et à leur rythme.



Nous recherchons toujours notre future collègue, nous rencontrons plusieurs personnes intéressées par notre projet afin d'échanger et nous espérons finaliser notre équipe prochainement.

MERCI A TOUS DE NOUS SUIVRE ET NOUS SOUTENIR.
<https://www.leetchi.com/c/mam-rires-denfants>

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations :
07 66 55 94 33

<https://www.facebook.com/mambonson/>
mamriresdenfants42@gmail.com



Sou des Écoles

• Vide grenier

Notre vide grenier annuel du dimanche 6 septembre a été une fois de plus un succès. Une journée bien remplie qui a permis aux bénévoles de dégager un bénéfice pour l'association.



• Opération « Chocolats »

Tous les élèves du groupe Jules Verne ont ramené à la maison un catalogue de vente de chocolats. Cette action permettra de récolter des bénéfices qui serviront à aider les professeurs dans leurs futurs projets avec les enfants.

Alors n'oubliez pas de passer votre commande (de préférence par internet) avant le 6 novembre !

La date pour récupérer votre commande vous sera communiquée ultérieurement.

• Loto

Nous avons le regret de vous annoncer que notre Loto du dimanche 22 novembre est annulé.



FCPE BONSON

Après une année scolaire 2019-2020 assez compliquée, les parents d'élèves ont repris du service à la rentrée 2020. Il y a actuellement 15 classes et lors de l'assemblée générale du 25 septembre, 17 parents étaient inscrits pour vous représenter. Le vendredi 9 octobre dernier ont eu lieu les élections des parents d'élèves et ils ont été élus avec un score de 33% de votant. Ainsi, les nouveaux parents d'élèves pourront participer au premier conseil d'école prévu à la rentrée des vacances de la Toussaint. L'association des parents d'élèves de Bonson se tient à votre disposition pour répondre à vos demandes et vous souhaite une très bonne année scolaire.



F.N.A.C.A. BONSON

UNE ANNÉE DIFFICILE !!!

Pandémie oblige, depuis mars nous avons été contraints d'annuler ou reporter tous nos projets. C'est ainsi que :

- Nos cérémonies mémoriales du 19 mars à la Mémoire à la Mémoire des 30.000 jeunes militaires français tombés en ALGÉRIE, MAROC et TUNISIE de 1952 à 1962 que ce soit au Mémorial départemental et au plan local ont été annulées. Seule la messe du Souvenir qui avait lieu le samedi précédent a pu se dérouler. Ces annulations nous ont beaucoup touché car nous sommes très attachés au Devoir de Mémoire que nous devons à ceux qui ont sacrifié leur vie pour répondre à l'appel de la Nation.
- Nos travaux du pré-congrès départemental à POUILLY SOUS CHARLIEU et le Congrès prévu à ROANNE ont été reportés d'un an.
- Notre sortie annuelle sur 6 jours à destination du centre familial de Vacances de la F.N.A.C.A. d'ASCAIN a été reportée d'un an. Il s'agissait pour nous de nous y retrouver, 20 ans après notre voyage de l'an 2000 dans ce centre. Il avait été un succès complet avec un accueil F.N.A.C.A digne de ce que nous espérions, des guides de qualité qui ont su nous enflammer, une table qui n'avait pas failli à la réputation de la gastronomie du Sud-Ouest. Aujourd'hui encore nous nous en souvenons tous et caressons l'espoir de nous y retrouver dans le même esprit mais avec 20 ans de plus.

Si ces projets nécessitent du travail en amont, l'annulation et le report constituent des tâches complémentaires lourdes et de plus s'avérant du travail négatif.

C'est pourquoi, l'assemblée générale du 10 septembre qui a pu se dérouler dans les conditions strictes imposées par la Préfecture et respectées par nous a permis de nous rencontrer avec toute le plaisir et la convivialité qui est la nôtre. Nos élus que ce soient :

- Joseph DEVILLE Maire, accompagné de 2 adjoints
- Alain LAURENDON, 1er Vice-Président du Conseil Départemental
- Sylvie BONNET, Députée Suppléante de Dino CINIERI excusé car retenu à la Région

avaient répondu à notre invitation par fidélité aux valeurs portées par le Monde Combattant que la F.N.A.C.A. de BONSON tient à incarner mais aussi pour nous assurer de leur total soutien, chacun à leur niveau de responsabilité. Respectueux de l'ordre républicain nous apprécions leur appui car s'ils sont certes des élus, nous sentons aussi que ce sont des amis qui apprécient notre participation à la vie de la cité et notre sens des responsabilités mais aussi notre totale indépendance à l'égard de quiconque.

Notre assemblée générale, même moins suivie que par le passé du fait des décès qui s'accélérent, des problèmes de santé de longue durée et de mobilité a permis au bureau qui a été reconduit de faire valider l'activité de l'exercice mais aussi les projets à venir avec notamment les Retrouvailles MICHEL Voyages au Scarabée de RIORGES en novembre prochain, les

Récréatives MICHEL à BOURG EN BRESSE en mars 2021 qui constituent des sorties récréatives de qualité et qui de plus nous enlèvent tous les soucis de voyage étant pris sur place. Bien entendu, demeurent programmés le tirage des rois en janvier mais aussi le banquet traditionnel de la Sauzée en Février 2021 tout comme la sorte d' ASCAIN en Mai 2021. Même s'il est beaucoup parlé des festivités ou autres, il est nécessaire de rappeler que tous les droits liés au Monde combattant sont étudiés avec l'attention qui fait la réputation du comité qui demeure à la disposition de tous les Anciens Combattants d' A.F.N. en quête d'informations.

Le comité compte aujourd'hui 156 adhérents et près de 30 sympathisants qui se sont bien intégrés à l'esprit qui nous anime.

Il va s'en dire que tous ces projets sont soumis aux aléas de circonstances.

Michel HUET – Président du comité –
Tél. 09 64 40 91 37



MATÉRIAUX - MENUISERIE - SOLS & MURS - CUISINE - SALLE DE BAINS

LUMINAIRE - OUTILLAGE - PEINTURE - QUINCAILLERIE

BRICO CASH
+ de stock + de prix bas

Flashez ce code avec votre mobile
www.bricocash.fr/saint_cyprien



SAINT-CYPRIEN

Du Lundi au samedi
de 7h00 à 12h30/13h30 à 19h00
7, rue des Prairies
42160 SAINT-CYPRIEN

04 77 02 11 15

Professionnels & Particuliers

POMPERIE - CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ - LUMINAIRE

SALLE DE BAINS - CUISINE - SOLS & MURS - MENUISERIE - MATÉRIAUX

Temps Libre

L'association « Temps Libre » est un peu en sommeil vu les restrictions et règles de l'état vis-à-vis du COVID...les ateliers ont repris doucement...

Nous sommes heureux que le voyage prévu sur Clermont Ferrand et ses alentours pour le 16 mai ait pu se faire le 26 septembre.

Au programme, nous avions la visite de « L'Aventure Michelin » à Clermont... lieu intéressant où nous avons appris beaucoup de choses sur ce Bibendum connu de tous et qui nous a délivré son histoire pendant 2h...nous aurions aimé rester encore plus !!!

Ensuite nous avons dégusté une truffade au restaurant « les gros manaux », installés par table de 4 pour les distanciations et devant un beau feu de cheminée...

Le train panoramique du Puy de Dôme nous a ensuite emmenés au sommet.... malgré le passage de gros nuages, nous avons pu admirer le paysage qui s'offrait à nous lors des éclaircies...nous avons même eu droit à une petite chute de neige !!!

Nous ne prévoyons plus rien pour l'instant et attendons que tout se calme en espérant que la situation dans laquelle on vit ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir Courage et patience à vous tous et soyez prudents..



Tennis Club Bonson

Entre le 30 Août et le 13 Septembre, pour la 3ème année consécutive, le tennis club bonninois a pu organiser une phase qualificative du « Trophée BNP Paribas de la Famille. » En cette période particulièrement difficile avec les gestes barrières ça n'a pas été chose facile !!! mais avec un nombre d'équipes inférieur à l'an passé, nous avons pu gérer !!!



Amicale pour le don de sang bénévole Sury, St Marcellin, Bonson

Pour cette année, le forum des associations a pu avoir lieu dans nos 3 communes Sury Saint Marcellin Bonson. Ceci grâce aux maires qui ont mis à disposition des préaux et gymnases en prenant toutes les précautions dû au COVID. Cela n'a pas été la cohue, mais nous avons pu échanger avec les personnes qui se sont déplacées.

Depuis plusieurs mois l'EFS rappelle que les stocks de sang sont au dessous du seuil d'alerte.

En cette fin d'année, nous avons besoin de vous, anciens et actuels donneurs, vous les jeunes qui venez d'avoir 18 ans, nous vous attendons. Sachez que les gestes barrières sont respectés.

Pour plus de fluidité et éviter une trop longue attente, inscrivez-vous sur resadon.fr.

Notre prochain don aura lieu:

**le 22 Décembre - Espace Barbara
de 15h à 19h**

**Attention ce don n'aura lieu que l'après-midi et non
pas comme annoncé toute la journée.**

Venez nombreux ! Merci !



Atelier "Ombres et Lumières"

Si vous avez envie de peindre, quelle que soit la technique,
Si vous appréciez de pratiquer en toute autonomie,
Si vous recherchez un cadre agréable,
Si vous aimez les ambiances studieuses mais conviviales,
Si vous êtes disponibles les mardi après-midi, ou les vendredis,
Alors, l'atelier au premier étage de la Maison des Quatre chemins, à Bonson, est fait pour vous !
Venez nous voir, vous pouvez vous inscrire sur place.



**GM PLOMBERIE
CHAUFFAGE - SANITAIRE**



NEUF - RÉNOVATION - DÉPANNAGE

06 52 69 06 68

BONSON

Guillaume Mars

gmplomberie@laposte.net



LUCKY IMPRIMERIE
30 ans

WWW.LUCKYIMPRIMERIE.FR

32, rue des Bruyasses • 42160 Saint-Cyprien
T. 04 77 36 77 65 • contact@luckyimprimerie.fr

IMPRIM'VERT

Football Club Bonson Saint Cyprien



Le club de football FCBSC (FC BONSON / SAINT-CYPRIEN) comme toute association ou individu a subi la crise sanitaire de plein fouet : Confinement, confinement, gestes barrières, distanciation,..

Malgré cela, le FCBSC continue sa progression et la mise en place de son projet sportif. De nouvelles équipes ont été créées : Féminine Seniors à 8, équipe U18 adolescents de 15 à 17 ans. Les autres équipes continuent de s'étoffer, les bénévoles / éducateurs de se former. Tous Ensemble.

Le FCBSC collaborent avec les mairies de Bonson et Saint Cyprien afin de protéger les licenciés et leur famille avec la mise en place de protocoles sanitaires spécifiques : gestes barrières, nettoyage du matériel, désinfection des locaux, ... Les championnats viennent de reprendre : U18, Foot Loisirs et Séniors Féminines les Samedi à Bonson. Les équipes U15 et Seniors Homme le Dimanche à Saint Cyprien.

Venez masquer mais venez nous encourager.

Tous Ensemble.

Nous tenons aussi à remercier nos partenaires qui nous continuent l'aventure avec vous et à ceux qui viennent de nous rejoindre : BS Charpente, Tempor'intérim, Région AURA.



Les Lieues Foréziennes

C'est avec beaucoup de regrets que nous avons dû annuler cette 35 ème édition des Lieues Foréziennes. La Covid-19 va priver les nombreux adeptes de la course à pied, de leur traditionnel rendez-vous du 11 novembre à Bonson et ... des fameux gâteaux de semoule. Autre conséquence de la pandémie, la remise des récompenses du 25 ème Challenge Forez-Sud 2019, qui devait avoir lieu le 13 mars dernier, s'est déroulée, le vendredi 18 septembre en formule « drive », sans cérémonie officielle, ni apéritif de clôture. M. Alain Laurendon, Vice-Président du Conseil Général et M. Pacôme Gallet, Adjoint aux Sports remettaient les coupes aux vainqueurs : pour les Féminines, Fabienne Miolane, Deborah Ilic, Edith Ducreux et chez les hommes, Nicolas Grange, Roland Cornet, Jacques Erard (absent sur la photo). Nous espérons bien vous retrouver, coureurs, bénévoles et supporters, pour cette 35 ème édition des Lieues Foréziennes, le jeudi 11 novembre 2021 à Bonson avec, sans doute, un nouveau parcours du 21 km.

Pour les Organisateurs des Lieues Foréziennes,
Gérard Mazenod



MESURES COVID

DANS LES VESTIAIRES



- PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
- SE DESINFECTION LES MAINS AVEC LE GEL HYDRO-ALCOOLIQUE MIS A VOTRE DISPOSITION
- BIEN RESPECTER LES VESTIAIRES ATTRIBUÉS
- 10 PERSONNES MAXIMUM PAR VESTIAIRE
- 5 PERSONNES A LA FOIS PAR DOUCHE



NETTOYAGE :

- APRÈS CHAQUE UTILISATION, BALAYER LE VESTIAIRE
- VAPORISER A L'AIDE DU PULVÉRISATEUR :
 1. LE SOL ET LES BANCS DES VESTIAIRES
 2. LES MURS ET LE SOL DES DOUCHES
 3. ÉVIERS, WC ET URINOIRS
- UNE RECHARGE DE DÉSINFECTANT DE 5L EST DISPONIBLE SOUS LA TABLE. PRÉVENIR J-P POUR EN REFAIRE DÈS QUE VOUS UTILISEZ CELLE-CI.

MATCHS :

- NETTOYER LES VESTIAIRES DE VOS ADVERSAIRES APRÈS CHAQUE RENCONTRE (REVOIR TOUTE LA PARTIE NETTOYAGE)



MATCHS OFFICIELS :

- PRISE DE TEMPÉRATURE PAR LES COACHS ET SEULEMENT PAR EUX.

FCBSC



Pour la nouvelle saison, les cours ont repris depuis le 14 septembre 2020 , l'école de danse est ravie d'accueillir cette année 130 adhérentes(s). Malgré la crise sanitaire, nos danseurs(ses) ont répondu présents pour une reprise des cours de Jazz, Moderne Jazz et classique, pour le plaisir de tous.



L'assemblé Générale a eu lieu le 11 septembre 2020 avec l'élection d'un nouveau bureau qui est composé :

- La présidente Mme Laure TOINON,
- La trésorière Mme Corine BEGON,
- La secrétaire Mme Aurélie GACHON,
- La trésorière adjointe Mme Mélanie GACHON,
- La secrétaire adjointe Mme Valérie POYET.



Notre objectif : notre Gala de danse le 3 juillet 2021, à l'Escale de Veauche.

Puis, en fonction de l'évolution de la réglementation sanitaire, nous proposerons à nos groupes de danseuses de participer à des évènements organisés par la commune de BONSON.



Pour tous renseignements et/ou inscription, n'hésitez pas à composer le 07.86.14.46.24 ou par Mail : ecoledansebonson@gmail.com.

La présidente, Laure Toinon

Sauveteurs Secouristes de Bonson



SAUVETEURS SECOURISTES DE BONSON

La formation PSC1 à destination du grand public d'une durée de 7H

Plusieurs lycéens ont bénéficié du financement intégral de cette formation grâce à leur pass r



Formations Nautique

Le brevet de surveillant de baignade qui s'adresse aux personnes souhaitant encadrer la baignade des enfants dans le cadre des accueils collectifs des mineurs. Le BNSSA qui permet la surveillance des baignades aménagées en piscine, plan d'eau, lac, rivière s'adresse aux jeunes à partir de 17 ans qui souhaitent un travail d'été .

Avec le Pass Région délivré aux lycéens la formation de base d'une durée de 7h est entièrement financée par la région sans avance d'argent. au bord de l'eau et bien rémunéré.

Droit de parole à la minorité :

LA REQUALIFICATION DU CENTRE VILLE de Bonson est un projet d'actualité dont on observe enfin la réalisation. Que Monsieur le Maire ait lancé sur cette fin d'année ces travaux de rénovation est une bonne chose. C'est la méthode qui est discutable !

Quelle commission municipale a travaillé sur ce sujet avec les habitants, commerçants, bailleurs privés ?

Quelle contribution, autre que financière, a été sollicité auprès de Loire Forez Agglomération, département et région ?

Etiez-vous informé des conseils municipaux délibérant sur ce sujet ?

Rien de tout cela n'a été mis en œuvre...

Quel avenir pour nos commerçants face à une halle marchande (Le Terroir) en concurrence avec un Lidl renforcé ?

Quel dynamisme pour « La Placette » en supprimant l'accès direct au parking de la place François Mitterrand ?

Pour gommer cette erreur de méthode, deux réunions ont été organisées laissant place uniquement et trop tard à de l'information descendante, le projet bouclé étant non modifiable !

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que cet investissement, n'obéira pas notre capacité à financer, d'autres projets d'envergures (réaménagement des entrées de ville par ex.)

Enfin espérons qu'en 2021 le marché de Noël sera accueilli dans ce nouveau centre-ville plutôt que dans un gymnase. Nous restons à votre écoute et nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bonsonenforez2020@outlook.fr

Droit de parole à la majorité :

Nous souhaitons réagir suite à des propos tenus par la minorité municipale. Comme nous nous y sommes engagés pendant la campagne nous ne rentrerons pas dans des débats stériles qui n'ont aucun intérêt pour les Bonsonnaises et Bonsonnais, hormis critiquer l'action municipale.

Nous vous laisserons seul juge de nos réalisations.

Cependant, aujourd'hui, nous considérons que les limites sont dépassées. Notamment par des propos diffamatoires, pénallement répréhensibles. Avec la remise en cause de la liberté et de l'indépendance de la presse, et de l'intégrité des correspondants de presse qui couvrent notre commune.

Sur ce point, nous laisserons la presse agir en conséquence. Concernant le contenu de la réunion d'information du 27 août, ces mêmes personnes ont profité d'un face à face pour essayer à nouveau de nous salir et de vous tromper.

Nous tenons à préciser une nouvelle fois que cette réunion, organisée à l'initiative des entreprises titulaires des marchés publics, n'était pas une réunion publique pour présenter un projet MAIS une réunion d'information pour présenter les entreprises et le phasage des travaux des voiries avenue de la Mairie et rue Charles de Gaulle. D'ailleurs, le flyer diffusé par la municipalité annonçant la réunion d'information était très clair sur ce sujet.

Nous ne sommes plus en campagne électorale depuis le 15 mars. Il est venu le temps de l'apaisement et du travail avec pour seul leitmotiv, Bonson !

Nous vous rappelons que chaque adjoint au Maire est à votre disposition sur rendez-vous afin d'échanger autour de la vie municipale.

Nous ne sommes que des bonsonnais au service des bonsonnais ! Suivez-nous sur Facebook Partageons l'avenir à Bonson

Et si on sortait ...

... tout hors glo is tE

Il nous est difficile, à l'heure où nous mettons sous presse, de vous assurer de la moindre manifestation éditée qui serait susceptible d'être annulée en fonction des mesures sanitaires

REMERCIEMENTS

La commune de Bonson remercie les nombreux annonceurs qui financent, par voie de publicité, le minibus tant utile à la municipalité : Associations, Centre de loisirs, courses au supermarché pour nos aînés ...

• FINANCEMENT PUBLICITAIRE DE VÉHICULES
FRANCE Infocom
Partenaire des Collectivités et Communes de France



Accueil et permanences :

- **État civil** : horaires d'ouverture de la Mairie
- **Service urbanisme** : uniquement sur RDV au 04.77.55.55.68 Stéphanie VIAL
- **Service de l'eau** : uniquement sur RDV au 04.77.55.55.69 Estelle SIMON

Rappel des numéros d'urgence

15	Samu
17	Police
18	Pompiers
112	Urgences Européennes
116000	Enfants disparus
119	Enfance maltraitée
04 72 11 69 11 ..	Centre antipoison de Lyon

Horaires Mairie :

- Le lundi de 13h30 à 17h00
- Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Le samedi de 8h30 à 12h00

Tel. : 04.77.55.14.16 / Courriel : contact@mairie-bonson.fr

Revue Municipale de Bonson N° 97 - Octobre 2020

Tirage à 1853 exemplaires

Directeur de publication : Joseph DEVILLE

Délégation : Christine PAQUIS

Rédaction : Élus, Associations, Mairie

Conception & Infographie : Service Communication

Impression : GRAPHY

Distribution : Adrexo